



**SNUipp 68-FSU**

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

**Tel: 03 89 54 92 58**

**Fax: 03 89 64 16 61 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)**



**F.S.U.**

*Fédération Syndicale Unitaire*

**Jeudi 14 octobre 2010**

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.**

**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

**[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2010-2011 est en ligne](#)**

**Le 12 octobre : des manifestations monstres et en augmentation !**

**12 000 à Mulhouse, 2500 à Colmar, plus de 3,5 Millions en France.**

**Contre le projet gouvernemental injuste de « réforme » des retraites  
et pour d'autres modes de financement plus équitables.**

**Continuons à manifester samedi 16 octobre dans toute la France !**

**Nous appelons les enseignants à y participer en masse en famille.**

**Poussez vos collègues, amis, parents à venir.**

**Manifestations dans le Haut-Rhin :**

**14h à Colmar devant la préfecture**

**14h 30 à Mulhouse place de la Bourse.**

## **SOMMAIRE**

- 1) Lettre aux parents d'élèves : à distribuer lors des élections de parents.**
- 2) Les mensonges du gouvernement sur les chiffres de manifestants : un syndicat de policiers dénonce !**
- 3) Demi-journée spéciale « Permutations informatisées et changement de département ».**
- 4) Calendrier prévisionnel des permutations 2010-2011.**
- 5) Rappel / Vendredi 19 novembre 2010 : un stage syndical pour les jeunes collègues (néo-stagiaires, T1, T2).**
- 6) Stage T1 : la peau de chagrin.**
- 7) Projet de loi de finances 2011 : la douloureuse !!**

### **1) Lettre aux parents d'élèves : à distribuer lors des élections de parents.**

Nous vous proposons une « lettre aux parents » à distribuer, notamment au moment des élections de parents d'élèves qui se tiendront le vendredi 15 octobre 2010.

Lettre qui explique les conséquences du budget 2011 et qui appelle également à manifester samedi 16 octobre 2010 contre le projet gouvernemental injuste de « réforme » des retraites et pour d'autres modes de financement plus équitables.

Les enseignants peuvent la distribuer dans l'école mise sous pli ou agrafée, ou à l'extérieur de la main à la main.

**[LA LETTRE](#)**

## **2) Les mensonges du gouvernement sur les chiffres de manifestants : un syndicat de policiers dénonce !**

Le syndicat Unité SGP police s'est élevé mardi contre le chiffrage par les autorités du nombre des manifestants. Dans un communiqué, il estime que la direction départementale de la sécurité publique des Bouches-du-Rhône "s'épuise à dévaloriser le nombre des manifestants alors même que la mobilisation s'amplifie", rapporte *Le Monde.fr*.

Unité SGP police, syndicat majoritaire chez les gardiens de la paix, redoute que cette façon de "travestir" la contestation sociale risque en définitive de "ridiculiser la police."

Le sujet fait régulièrement polémique et certains cherchent même de nouvelles manière de compter les manifestants.

Déjà, lors de la précédente manif du 2 octobre, un policier s'interrogeait sur les comptages... de la police. "Le chiffre qui est compté sur le terrain par les policiers n'est pas toujours celui communiqué" par la préfecture, dénonçait-il.

[Voir les articles](#) sur notre site.

## **3) Demi-journée spéciale « Permutations informatisées et changement de département ».**

Le SNUipp 68 organise

**une demi-journée d'informations syndicales**

**Spéciale « Permutations informatisées et changement de département »**

**mercredi 17 novembre 2010 de 8h 30 à 11h 30 à Mulhouse**

**(local du SNUipp-FSU, [19 boulevard Wallach](#), derrière la gare).**

Votre participation sera défalquée (au choix) des 18 heures d'animation pédagogiques, des 24 heures de concertation ou des demi-journées de récupération du lundi de Pentecôte.

Pour y participer, il suffit d'envoyer un [courrier](#) à l'IA sous couvert de l'IEEN 8 jours avant la date de la 1/2 journée (avant le 9 novembre 2010) :

*Lettre à l'IEEN*

*Monsieur ou Madame l'IEEN, Conformément au décret du 28 mai 1982, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance le fait que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp 68 le (date) à (lieu). Date et signature*

## **4) Calendrier prévisionnel des permutations 2010-2011.**

**(sous réserve de la publication de la note de service définitive)**

- Jeudi 4 novembre 2010 : Publication de la note de service au BO
- Jeudi 18 novembre 2010 12h : Ouverture des inscriptions sur SIAM
- Mardi 7 décembre 2010 à 12h : clôture des inscriptions
- Vendredi 10 décembre 2010 : envoi des confirmations de demande dans les boîtes lprof
- Vendredi 17 décembre 2010 au plus tard : Retour des confirmations de demande et des pièces justificatives aux IA
- Vendredi 4 février 2011 : Vérification des vœux et barèmes, examen des demandes de 500 points
- Mardi 8 février 2011 : Date limite des demandes tardives pour rapprochement de conjoint et des

demandes d'annulation et modification

- Lundi 14 mars 2011 : Diffusion des résultats.

([Voir les règles, modalités et barèmes](#))

### [Calculer votre barème](#)

**Envoyez le double de votre dossier** aux délégués du personnel du SNUipp-FSU du Haut-Rhin (19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE).

## **5) Rappel / Vendredi 19 novembre 2010 : un stage syndical pour les jeunes collègues (néo-stagiaires, T1, T2).**

Le SNUipp-FSU 68 organise un stage syndical à destination des jeunes collègues :

**Vendredi 19 novembre 2010 de 8h 30 à 16h**

**au campus de la Fonderie de l'université de Mulhouse ([Rue de la Fonderie](#))**

**Organisation de la journée :**

- **8h 30 - 10h** : la carrière, le métier (inspections, le mouvement, les promotions,...)

- **10h 15 - 12h** : la responsabilité et les risques du métier (intervention de Didier OTT, vice-président de l'Autonome de Solidarité du Haut-Rhin)

- **14h - 16h** : questions pédagogiques diverses (questions à des conseillers pédagogiques et des maîtres-formateurs)

Pour s'y inscrire, il faut envoyer la lettre-type ci-dessous à l'IA (sous-couvert de l'EN), un mois avant le stage. Une autorisation de droit vous sera accordée par l'administration. Pour les collègues qui désirent participer à ce stage malgré les délais, ils doivent nous contacter.

Prévenez-nous de votre présence en nous envoyant un mail au [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

[Lettre-type à envoyer à l'IA](#)

## **6) Stage T1 : la peau de chagrin**

Il était initialement prévu que les T1 aient 2 semaines de stage de formation continue au 2<sup>ème</sup> trimestre. L'IA vient de nous prévenir que la durée de stage serait revue à la baisse. Il ne durerait plus qu'une semaine.

En effet, l'IA n'a plus les moyens de payer les frais de déplacement des T1....

## **7) Projet de loi de finances 2011 : la douloureuse !!**

### **1. la réduction du nombre d'emplois**

Dans le **premier degré public**, **8 967 emplois seront supprimés** en agissant sur les leviers suivants : la taille des classes dans les écoles qui ne relèvent pas de l'éducation prioritaire, les modalités de scolarisation des enfants de deux ans, l'importance des moyens d'enseignement affectés en dehors des classes, le dispositif des enseignants absents, les modalités d'enseignement des langues vivantes dans le premier degré

**Historique des suppressions de postes dans l'éducation nationale :**

- 16 000 emplois pour la rentrée 2011

- 16 000 en 2010

- 13 500 en 2009

- 11 200 en 2008.

### **2. Dépenses de fonctionnement**

On constate **une baisse de l'ordre de 10,8%** des crédits pédagogiques par rapport à 2010.

### **3. Frais de déplacements**

Le remboursement des frais de déplacement concerne les personnels qui sont en service partagé, les membres des réseaux d'aides et les enseignants-référents. **On constate une baisse de l'ordre de 5% par rapport à 2010.**

#### **4. Formation continue des enseignants du 1er degré**

En **baisse de 5,8%** par rapport à 2010.

A noter dans la présentation stratégique de la mission, la mise en œuvre d'un ensemble de mesures pour rendre le système du remplacement plus efficace plus réactif et plus souple. Pouvant concerner le premier degré :

- la mise en place par chaque académie d'un véritable service du remplacement ;
- la levée des barrières administratives empêchant un enseignant d'une académie voisine de venir effectuer un remplacement ;
- la constitution d'un vivier complémentaire de personnels contractuels remplaçants, composé de jeunes retraités, d'étudiants diplômés et formés, dont la candidature aura été préalablement examinée et validée par les inspecteurs pédagogiques du ministère.

**Cette nouvelle cure d'austérité pour l'école est indécente.**

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**